



# Déclaration CSA-SD de la Vienne

## rentrée 2 septembre 2025

Madame la directrice académique, mesdames messieurs les membres du CSA-SD,

**NON AU BUDGET MACRON-BAYROU !**

Attaques contre les jours fériés, les congés payés, les arrêts maladie, le remboursement de soins, l'assurance chômage, le pouvoir d'achat des fonctionnaires (gel du point d'indice) et des retraités (gel des pensions, augmentation de la CSG...), suppressions de postes de fonctionnaires, remise en cause de la cinquième semaine de congés payés...

Le budget Macron-Bayrou s'en prend brutalement aux droits de tous les salariés, et à nos services publics pour financer des guerres dont personne ne veut.

Cette nouvelle agression du gouvernement Macron/Bayrou est sans précédent et aura des conséquences dramatiques pour tous les salariés et pour les services publics si ce budget n'est pas rapidement mis en échec.

La FNEC-FP FO86 n'est pas dupe des manœuvres et de la stratégie de diversion du président Macron et du 1er ministre, qui se soumet à un vote de confiance le 8 septembre. Pour FO, seules comptent la satisfaction des revendications, à faire valoir, en toute indépendance et en toute liberté.

Depuis plusieurs semaines, le 10 septembre fait l'objet d'appels sur les réseaux sociaux. Cette perspective est révélatrice et ne laisse personne indifférent : des citoyens, des travailleurs, des retraités, des chômeurs, recherchent l'organisation d'un mouvement qui permette vraiment de mettre en échec les projets de Macron et Bayrou, un mouvement qui soit une riposte à la hauteur de la violence des mesures qu'ils comptent faire passer :

- La démolition de la protection sociale dans tous ses aspects (santé, retraite, chômage)
- Le démantèlement des services publics et de la fonction publique pour tendre au plus vite vers leur privatisation
- Encore plus de précarité avec l'assouplissement des recours aux contrats CDD, y compris dans la Fonction Publique
- Réduction des délais de saisine des prud'hommes. Aujourd'hui fixé à 12 mois, le gouvernement souhaiterait diviser ce délai par deux ou trois

- Augmentation du temps de travail avec la remise en cause des congés existants et en supprimant deux jours fériés (lundi de Pâques et 8 mai) avec pour conséquence la perte de rémunération et de deux jours de repos. (personne ne sera rémunéré davantage pour ces nouvelles heures de travail, qui ne seront pas décomptées comme des heures supplémentaires).
- Limitation des arrêts de travail, nouvelle baisse de l'indemnisation des malades, nouvelle augmentation des jours de carence (pas d'indemnisation au début des arrêts) et sans oublier la réforme de la prise en charge des affections longue durée (ALD), fin du remboursement à 100% des médicaments pour les patients en ALD.
- Gel des salaires des fonctionnaires, pas de mesures catégorielles ; baisse des emplois publics ; introduction d'une règle de non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite à partir de 2026.
- Gel du barème de l'impôt sur le revenu et de la CSG. Les années précédentes, les seuils étaient relevés pour suivre l'inflation. Mais avec le gel, l'ajustement disparaît, faisant basculer des milliers de ménages à présent non imposables, dans l'impôt, ou faisant augmenter l'imposition des contribuables déjà imposables. Le gel du barème devrait rapporter 1,2 milliard d'euros au gouvernement.
- Gel des pensions en 2026 et désindexation continue, c'est-à-dire que les pensions des retraités ne seront plus revalorisées à hauteur de l'inflation

La FNEC-FP FO86 soutient et sera aux côtés de toutes celles et ceux qui se saisissent déjà de l'appel au blocage du pays et à la grève à partir du 10 septembre.

## CARTE SCOLAIRE 2025 ET APRES

Parmi toutes les mesures violentes et brutales du budget Bayrou, il y a celle du non remplacement d'un fonctionnaire sur 3.

Cela aurait pour conséquence directe la suppression de dizaines de milliers de postes d'enseignants chaque année, alors que l'Ecole Publique, est déjà à bout comme l'ensemble des services publics.

Si cette mesure et ce budget devaient s'appliquer ce sera à la prochaine carte scolaire à nouveau les milliers de fermetures de classes et de fermetures d'écoles.

Pour cette rentrée la Vienne subit la fermeture de 10 postes, soit 30 classes, et 2 écoles : Moulismes et Mazeuil. Dans le projet de carte scolaire que vous nous présentez, vous y ajoutez Craon.

Nous nous opposons à cette mesure qui entraîne d'une part une fermeture d'école supplémentaire, mais qui par ailleurs constitue une remise en cause de l'engagements que vous aviez pris. En effet vous vous étiez engagée, comme vos

prédécesseurs, à ce qu'il n'y ai pas de fermeture de classe lors des CSA-SD de rentrée, ce qui a toujours constitué une demande unanime de l'ensemble des organisations syndicales de notre département « pas de fermeture de classe en CSA-SD de rentrée ».

Par ailleurs on peut se questionner sur les 5 nouvelles directions communes. Quelle évaluation a été faite sur les expérimentations précédentes ?

## CONDITIONS DE RENTREE

Nous tenons également à vous porter dans cette instance le mécontentement des directrices et directeurs d'école auxquels il a été annoncé qu'ils ne bénéficieront plus de l'allègement de 9h00 d'animations pédagogiques qui leur était accordé. Cet allègement n'est pas un luxe, ces collègues font déjà largement plus que leurs heures. Nous demandons que cet allègement soit reconduit.

Par ailleurs nous avons été saisis par nos collègues directrices et directeurs auxquels il est demandé par courrier du Recteur datant du 11 juillet, de dispenser une « formation » à leurs collègues dans le cadre du plan « Filles et maths », en plaçant 2 heures de conseil des maîtres pour cela avant le 15 septembre afin d'appliquer la « Mesure 1 : Formation aux biais de genre pour tous les personnels ». Sur Eduscol il est écrit : « Ce temps sera animé par le directeur d'école, le chef d'établissement ou le référent égalité filles-garçons, qui auront bénéficié eux-mêmes d'une formation ».

Cette demande interpelle à plus d'un titre :

- Quand nos collègues directrices et directeurs ont-ils « bénéficié eux-mêmes d'une formation », pour dispenser ce module avant le 15 septembre ?
- Depuis quand les directrices et directeurs sont-ils formateurs de leurs collègues ?

En cette rentrée, nos collègues subissent donc les conséquences de la loi Rilhac avec un alourdissement des tâches de direction, et des injonctions toujours plus nombreuses.

Le SNUDI-FO86 constate encore une fois que le suicide de notre collègue Christine Renon qui a servi de prétexte à la mise en place des GDDE et de la loi Rilhac a été honteusement exploité. En réalité, on n'a fait qu'accroître la charge de travail des directrices et des directeurs, avec pour conséquence de multiplier les conflits dans les équipes.

## QUESTIONS DIVERSES

Pour terminer cette déclaration, plusieurs questions :

- Qu'advient-il des collègues nommés sur les postes de Craon et les deux

postes de ZIL (TR intra-départementaux) redéployés dans le cadre des mesures présentées ?

- Nous savons que de nombreux PES affectés dans la Vienne se trouvaient loin de leur famille. Des solutions ont-elles pu être trouvées ? Des changements de département ont-elles pu avoir lieu ? Tous les reçus au CRPE recrutés sur la Vienne ont-ils pris leur poste à la rentrée, ou y a-t-il eu des démissions ?
- Combien de contractuels ont été recrutés à cette rentrée ?
- Notre syndicat réitère se demande du recrutement de l'intégralité des 10 reçus sur cette liste : nos écoles ont besoin de ces personnels. Combien de reçus sur la Liste Complémentaire du CRPE ont été appelés ? Quand leur recrutement et sous quelles modalités, aura-t-il lieu ?
- Qu'en est-il du dispositif de ruptures conventionnelles qui pour le moment s'arrête au 25 décembre ?
- Qu'en est-il de l'exonération de 6h00 d'APC pour la correction des Evaluations Nationales et leur saisie ?